

construction d'une maison individuelle, livraison de béton

Compte tenu des travaux entrepris par la société MAISON PIERRE à partir du 3 avril 2023 jusqu'au 3 mai 2023, au N°4 rue de la Réneuse, le stationnement sera réglementé.

En tout état de cause, la continuité des cheminements piétons protégés de la circulation devra être maintenue et pour le bon déroulement des travaux, les aménagements suivants seront nécessaires:

- Neutralisation de places de stationnement entre les N°4 et N°6
- Maintien d'un passage pour les piétons

Début des travaux

03/04/2023

Fin des travaux prévue

03/05/2023